



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur entame les travaux de rénovation de ses bureaux municipaux**

---

Très-Saint-Rédempteur, le 16 janvier 2023. – Dans sa volonté d'investir dans ses infrastructures municipales, la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur entame des travaux de rénovation ayant pour but de réaménager les bureaux municipaux qui sont situés à l'intérieur de son Centre communautaire.

Les travaux visent à rénover entièrement le bureau municipal et sa salle de conférence ainsi qu'à aménager un bureau pour la mairie. Les principaux objectifs de ces travaux sont d'abord d'offrir des espaces plus accessibles et adéquats pour accueillir les citoyens(-nes) et, ensuite, de créer un environnement de travail plus efficient pour les employés municipaux. Pour réaliser ces travaux, la Municipalité bénéficie d'une aide financière d'un montant de 96 329 \$ provenant du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du gouvernement du Québec.

Durant la période des travaux qui s'échelonnera de la fin du mois de janvier jusqu'au mois d'avril 2023, le bureau municipal sera temporairement relocalisé dans la salle située au sous-sol du Centre communautaire. Considérant que le déménagement aura lieu dans la journée du jeudi 19 janvier, les services municipaux (téléphone, courriel, en personne) ne seront pas disponibles et ceux-ci seront de retour à la normale dès le lundi 23 janvier à 8 h 30. Également, les prochaines séances du conseil municipal se tiendront dans la grande salle du Centre socioculturel (ancienne église).

Dans le but de limiter les interactions avec les travailleurs et les livraisons de matériaux, la Municipalité demande à ces citoyens(-nes) de limiter, autant que possible, leurs visites au bureau municipal. En effet, il est demandé aux citoyens(-nes) de privilégier les appels téléphoniques et les courriels pour communiquer avec le personnel administratif. Des indications temporaires seront tout de même installées à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment, afin de bien diriger les personnes qui doivent se présenter au bureau municipal. Il est à noter que l'unique accès au bâtiment sera désormais celui de l'entrée ouest du bâtiment, soit la porte de la Bibliothèque municipale.

Étant donné que la location de la salle communautaire ne sera pas disponible entre les mois de janvier et d'avril, les citoyens(-nes) pourront réserver la salle du Centre socioculturel aux mêmes tarifs que ceux de la salle communautaire.

- 30 -

Source : Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière  
450 451-5203, poste 224  
dir@tressaintredempteur.ca